

Public

Agents immobiliers, conseillers immobiliers spécialisés en transaction
Collaborateurs en relation avec les notaires

Pré-requis

Avoir une activité dans l'immobilier

Durée

1 jour soit 7 heures
inclus 2 heures de déontologie

Coût

250 € HT
300 € TTC



Nature de la sanction : Attestation de fin de formation

**Pédagogie****► Résultats attendus**

Maîtriser les principes du devoir de conseil

► Objectifs pédagogiques

Recueillir toutes les informations qui pourraient entraver la vente ou influencer le consentement des parties.

Répondre à son devoir de conseil lorsque l'opération paraît hasardeuse ou la validité incertaine

► Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, jurisprudences récentes et de cas pratiques

**Calendrier 2021****► Agen**

- Nous contacter

► Intervenante

- Lydia GATTO LACHAIZE

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

Les principes généraux du devoir de conseil

- Définition du devoir de conseil
- Les dispositions du code de déontologie
- Le contentieux et les sanctions
- Formalisation de la preuve du conseil apporté par l'agent immobilier

Le devoir de conseil relatif à la propriété

- Les dégradations visibles et non visibles
- Les travaux non déclarés ou non conformes
- Les servitudes publiques et privées
- L'impact du voisinage et des environs
- La vente de biens loués
- Le cas des lots de copropriété

Le devoir de conseil en matière d'urbanisme

- La situation du bien en matière d'urbanisme
- L'impact des futurs projets d'urbanisme
- La faisabilité du projet de l'acheteur

Le devoir de conseil en matière de financement et la lutte contre le blanchiment (TRACFIN)

- Le financement du bien et la solvabilité de l'acquéreur
- Les obligations des agents immobiliers en matière de lutte contre le blanchiment
- Les situations les plus fréquentes
- Les procédures de détection à mettre en œuvre
- Les modalités de déclaration

Questionnaire de contrôle des connaissances acquises